



# **Tignes 25 - 26 novembre 2017**Ski alpin



Montée au glacier de la Grande Motte

Organisation - Cécile Rouanes 06 83 29 09 17 cecile.rouanes@yahoo.fr

#### Le site

La station de Tignes se situe en Haute-Tarentaise, dans le massif de la Vanoise. Les hauteurs du domaine offrent des paysages grandioses vers le parc de la Vanoise au sud, Grande Casse à l'ouest, le Mont Blanc au nord et la Grande Sassière à l'est.

Bellevarde, Solaise, OK... Les pistes de Tignes et de Val d'Isère ont toujours été le théâtre des plus grands exploits sportifs, ceux des Jeux Olympiques, du Critérium de la première neige ou des Championnats du monde de ski. Pour autant, ce domaine de légende est accessible à tous : 23 pistes vertes, 66 bleues, 40 rouges, 27 noires sur l'ensemble de l'espace Killy, association des domaines de Val d'Isère et de Tignes auxquels vous aurez accès. A cette période, le domaine est skiable à 80%. Les pistes se situent entre 1785 et 3599 m. d'altitude, dont 20%

partie sur glaciers, comme celui de la Grande Motte, situé sur les hauteurs de Tignes, skiable 10 mois sur 12. Nous serons hébergés au gîte The Retreat tout confort.

En piste pour ce week-end d'ouverture du domaine!

# L'hébergement

Gîte The Retreat Rue des Almes 73320 – Tignes

95 € pour le total des nuitées de vendredi et samedi incluant les petits déjeuners de samedi et dimanche.

#### Le transport

Merci de procéder vous-même à vos réservations de train :

Aller	Retour
Train	
<u>le vendredi 24 novembre</u>	le dimanche 26 novembre
Paris → Bourg Saint Maurice via Chambéry	Bourg Saint Maurice → Paris via Chambéry
14.41 → 20.22	16.38 → 22.31
Taxi collectif au départ de Bourg St Maurice	Taxi collectif au départ de Tignes

## Le chèque d'engagement

95 € à l'ordre CIHM.

Il vous faudra ajouter sur place :

- la taxe de séjour (environ 2 euros)
- le dîner de samedi et les pique-nique de samedi midi, dimanche midi et dimanche soir
- le forfait ski.

Bulletin d'inscription page 3.

#### **Documents**

Carte d'adhérent CIHM ou CAF, attestation d'assurance, carte d'identité, Carte Vitale. A défaut de carte d'adhérent, la « Carte Découverte », d'un coût de 24 € (déduits de la cotisation annuelle si vous décidez ensuite d'adhérer) est obligatoire.

### Consignes de sécurité

Les conditions climatiques peuvent varier très rapidement et de manière importante. Aussi nous vous recommandons de prévoir un équipement adapté à ces éventualités (couverture de survie, gants, bonnet et chaussettes de rechange). Il est souhaitable de vous munir du plan des pistes, de l'adresse précise du gîte et d'une frontale. Il est déconseillé de partir seul.

Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni des guides, ni des moniteurs, ni des accompagnateurs professionnels. Chaque participant est responsable de sa propre sécurité et doit être assuré (voir tous renseignements sur le programme du CIHM).

# **Bulletin d'inscription – Tignes**

Bulletin d'inscription + chèque à l'ordre CIHM à envoyer au plus vite à : Cécile ROUANES 22, avenue Edouard Belin 92500 RUEIL MALMAISON

A remplir en lettres capitales (une fiche par participant):
Nom et prénom :
Pensez à initier le renouvellement de vos adhésions CIHM et assurance suffisamment à l'avance
Adresse : Code postal, ville:
Tél mobile : Tél domicile :
E-mail :
Personne à contacter en cas d'accident : Tél :
Assureur (auquel vous comptez vous affilier) Tél urgence : N° affiliation (1) :
<ul><li>(1) à signaler par email dès qu'il sera connu</li><li>(2) merci de contacter l'organisatrice</li></ul>
En vue de la constitution de groupes (non encadrés) :
Niveau:   débutant (2)  piste verte  piste bleue  piste rouge  piste noire
Je joins un chèque à l'ordre CIHM : 95 €
La « Carte Découverte » (à défaut de carte d'adhérent CIHM ou CAF) à 24 € est à réserver en ligne su le site www.cihm.info
**************************************
J'accepte les conditions d'inscription et de participation contenues dans la brochure et dans la fich technique du week-end.
<b>CONDITIONS D'ANNULATION :</b> Les inscriptions se font directement auprès de l'organisateur. Tout désistement devra lui être signalé a plus tôt. Voir les clauses annulation de la brochure Hiver.
<b>RESPONSABILITE</b> : Les organisateurs sont des bénévoles. Ils ne sont ni guides, ni moniteurs, accompagnateurs professionnels. Chaque participant est donc seul responsable de sa propre sécurité. Dans le cas de mineurs, cett responsabilité incombe aux parents. Une assurance facultative, couvrant les accidents corpore (assurance individuelle accident) ainsi que les frais de recherche, de secours, d'évacuation et d'rapatriement est vivement conseillée.  ***********************************

Date: ...... Signature ......